



Compte-rendu GT de la Formation Spécialisée du CSAR 25 septembre 2023

Pour l'alliance, étaient présents Johann PASCOT & Emilie PATTEYN ; du côté de l'administration : André SCHWOB, Hélène CHARPENTIER, Ary BEAUJOUR.

A l'aune de la présentation de l'observatoire interne, la réunion de ce GT de la formation spécialisée (FS) semblait nécessaire afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

Néanmoins, l'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO ne peut que regretter que si les sujets évoqués soient importants tels que les réaménagements immobiliers ou la sécurité des collègues, d'autres points capitaux n'aient pas été prévus à l'ordre du jour : notamment la mise en place d'une feuille de route avec des mesures concrètes à mettre en œuvre rapidement pour améliorer les conditions de travail au quotidien.

- Scolarité de la promotion 2023-2024 des inspecteurs stagiaires

L'ensemble des OS a fait part des difficultés rencontrées par les stagiaires suite à l'indication d'un changement dans les modalités de la scolarité notamment de l'ajout d'une période de présentiel. Si les OS ont rappelé leur attachement à une scolarité en présentiel qui est plus propice aux enseignements, les modifications au cours de l'année ne permettent pas une scolarité sereine, engendre des coûts supplémentaires et une logistique qui se complexifie.

L'administration a indiqué que ces changements étaient dus au manque d'anticipation dans la programmation logistique des enseignements : du fait de la taille de la promotion, il était nécessaire de louer des amphithéâtres.

L'ENCCRF s'était alors limitée pour des contraintes budgétaires qui n'auraient pas dû être (selon notre DG) qui a rappelé également son attachement à une formation en présentiel plus bénéfique.

Néanmoins, l'administration a acté que ces modifications pouvaient engendrer des difficultés pour nombre de stagiaires. Des réflexions vont donc être organisées avec la promotion pour permettre un enseignement de qualité mais en tenant compte des contraintes des stagiaires (proposition d'un mode hybride présentiel/distanciel, période de présentiel limitée, possibilité de défraiment...).

L'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO ne peut que regretter, à nouveau, le manque de prise en considération de l'aspect humain dans les modifications des modalités de scolarité et le manque d'anticipation de notre administration .

Nous rappellerons qu'une réunion avait eu lieu en début d'année à l'occasion d'une modification envisagée en cours d'année du lieu de stage pour la promotion précédente, et que nous nous avons proposé des solutions bénéfiques pour la sérénité des stagiaires, mais aussi des collègues de l'ENCCRF.

Pour l'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO, il est impératif que notre DG et la direction de l'ENCCRF prenne enfin la mesure des conséquences pour les agents lors des prises de décisions et d'anticiper l'organisation de la formation initiale afin que les stagiaires ne soient pas soumis à ces aléas qui ne permettent pas une scolarité sereine.

L'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO sera attentive aux conditions de scolarité de nos collègues stagiaires afin que leur formation soit la plus sereine possible en dépit des difficultés déjà connues (frais, difficultés de logement...).

Il est urgent de remettre l'humain au cœur de notre administration plutôt que de s'étonner des difficultés de recrutement ou des conclusions de notre observatoire interne !

- **Règlement Intérieur**

Une déclinaison du règlement intérieur ministériel a été présentée. L'administration a acté le principe de pouvoir convoquer les suppléants en tant qu'expert afin de leur permettre la prise en charge de leurs frais, avec l'accord de la DGAFP. Si l'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO salue cette prise en charge permettant un meilleur suivi des instances, nous regrettons l'absence de négociation possible sur les délais de préparation et restitution octroyés. En effet, antérieurement, les représentants du personnel disposaient d'au moins une journée pour se faire ; désormais, seul le temps estimé de la réunion sera permis.

- **Note d'orientation ministérielle Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) pour 2024**

Des grands axes sont programmés :

- prévention des risques professionnels par la formation et l'information
- campagne de recueil des risques professionnels
- accompagnement des nouvelles instances
- assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événements graves
- améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir des risques
- prévenir les risques de désinsertion professionnelle
- agir en faveur de la sobriété écologique et accompagner les impacts du changement climatique

L'administration a précisé qu'un plan d'action sera mis en œuvre pour faire suite aux conclusions de l'observatoire interne et rechercher des remèdes du quotidien pour remettre du liant dans les rouages, notamment avec le déploiement progressif de PrevAction à partir de 2024.

Si l'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO ne peut que souscrire à la mise en œuvre de ce plan d'action pour améliorer les conditions de travail de nos collègues, nous regrettons la longueur des délais pour se faire.

Il est urgent que des actions concrètes soient mises en place pour améliorer les conditions de travail des agents face aux nombreux irritants du quotidien : problématiques métiers, lourdeur des SGCD, pénurie d'effectifs, ordre et contre ordre réguliers...

- **Sécurité des agents**

Les fiches ministérielles ont été présentées. Il conviendra de pouvoir les décliner au niveau de la CCRF afin de les rendre pratique pour les agents et d'en faciliter l'accès. Des modules de formations seront proposés aux cadres ainsi qu'au sein de la formation continue. Le Guide de gestion des événements graves sera publié sur Géci.

Seul 7 décisions d'octroi de protection fonctionnelle ont été actées depuis septembre 2022 sur 9 sollicitations.

L'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO salue la refonte du dispositif qui pourra permettre un meilleur accès des agents notamment dans le cadre de la protection fonctionnelle, qui pour l'heure n'ait pas aisée à mettre en œuvre et les informations difficiles d'accès pour les agents.

L'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO souligne l'importance de l'implication des cadres dans le dispositif.

- **Aménagements immobilier en centrale**

Les plans des nouveaux aménagements immobiliers en centrale ont été présentés et l'administration a indiqué que ces plans avaient été faits en concertation avec les agents concernés. Du télétravail va être proposé durant la durée des travaux.

Les OS ont relevé les problématiques des bureaux à 6 même avec des « box » dans des bureaux de dimension restreinte.

Pour l'Alliance CFTC-CCRF / CCRF-FO, il aurait été pertinent que ces plans puissent être présentés aux OS en amont. En effet, les travaux devant débuter début novembre, les marges de manœuvres pour améliorer les conditions de travail des agents sont désormais très restreintes.

Enfin, il est pertinent de rappeler que notre action ne se limite pas à étudier l'ODJ ! Notre alliance est pro-active tant sur ce qui peut être amélioré à la DGCCRF, que sur ce qui concerne notre administration et qui doit être traité à tous les niveaux.

Cela semble surprendre ! L'alliance sort en effet des sentiers battus et ne se laisse pas dicter !

